

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2025
DE L'ASSOCIATION CULTUELLE DE L'EGLISE PROTESTANTE UNIE
DE MARLY LE ROI ET ENVIRONS**

L'Assemblée Générale ordinaire de l'Association Cultuelle de l'Eglise Protestante Unie de Marly-le-Roi et environs s'est réunie le 23 MARS 2025 au temple de l'Eglise Protestante Unie de Marly-le-Roi et environs, sur convocation du Conseil Presbytéral.

Etaient présents 40 membres de l'Association, tandis que 17 membres étaient représentés, ayant donné un pouvoir à un membre présent. Soit un total de 57 membres présents ou représentés, à comparer aux 104 membres régulièrement inscrits à l'Association.

I - L'Assemblée a délibéré sur l'ordre du jour suivant

- Constitution du bureau,
- Election d'un modérateur
- Approbation de la régularité de la convocation et de l'ordre du jour
- Approbation du compte-rendu de l'AG 2024
- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Approbation des rapports d'activité et des comptes 2024
- Présentation du projet de budget 2025
- Quitus au trésorier

II - Information et discussion sur la communication de la paroisse

III - Conclusion

I – Assemblée générale de l'association cultuelle de l'église protestante unie de Marly-le-Roi et environs : Début de l'Assemblée générale à 10h20

• **Constitution du bureau**

L'Assemblée approuve à l'unanimité la constitution du bureau :

- . Présidente : Frieda Ngoué
- . Secrétaires : Christiane Pfender et Jean-Paul Weigel, secrétaire et secrétaire adjoint du conseil presbytéral

• **Election d'un modérateur**

L'Assemblée élit à l'unanimité Laurent Lieutaud comme modérateur

• **Approbation de la régularité de la convocation et de l'ordre du jour :**

à l'unanimité

• **Approbation du compte-rendu de l'AG 2024** (annexe 1)

L'Assemblée approuve à l'unanimité le compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire de 2024.

• **Rapport moral et d'activité** (voir annexes 2 et 3)

L'Assemblée entend le rapport moral et d'activité présenté par Franck Dremaux et Frieda Ngoué pour la période janvier à juin 2024 :

Difficultés pour la recherche d'un pasteur. Mais il n'y a pas eu de défection de la paroisse.

Suivi du rapport du pasteur Jean-Marie de Bourqueney pour la période juillet à décembre 2024 :

Découverte de la paroisse, des nombreux groupes, de l'œcuménisme très présent à Marly. Convivialité. Temps qui rassemblent toutes les générations.

Besoin de renforcer les équipes.

Approuvé à l'unanimité.

- **Présentation des comptes 2024** par Yann Denby Wilkes, trésorier du conseil presbytéral : (voir annexe 4)

Recettes :

Le solde positif est de 13 963 €, dû en partie au fait que le presbytère a été loué pendant 6 mois.

La cible à la région a été acquittée pour 69 000 € : on la paie en 7 versements, chaque fois qu'on a assez de trésorerie.

Les dons église sont en diminution.

La journée d'offrande a bien rapporté.

Suggestion : ne pourrait-on pas inclure les « dons divers/journée d'offrande » dans les « dons église » ?

Les dons nominatifs sont de 76 082 €, répartition par trimestres : 15% -16 % - 20 % - 49 %

Suggestion : pourrait-on faire la journée d'offrandes au 2^{ème} trimestre ?

Charges :

Inférieures au budget grâce à la facture d'électricité/gaz/eau

Entretien des bâtiments, nettoyage : 3 722 €

Le résultat du budget de fonctionnement est de 13 963,86 €, dont provision pour toiture du presbytère de 12 000 €.

Pas d'investissement en 2024.

Affectation du résultat 1 963,86 € à la réserve association.

Lecture par Yann Denby Wilkes du rapport du réviseur de comptes, Christian Lekime trésorier de l'EPU de Rueil-Nanterre. (annexe 5)

- Approbation des rapports d'activités et des comptes 2024 : Approuvé à l'unanimité moins une abstention

- **Quitus au trésorier**

Quitus est donné aux trésoriers -Yann Denby Wilkes secondé par Philippe Westercamp- : à l'unanimité.

- **Présentation du projet de budget 2025**

Budget recettes :

Budget de 98 750 €

Le loyer du presbytère a été compté sur 6 mois, car on ne connaît pas les projets des locataires à partir de juillet 2025.

Budget dépenses :

Pour les fluides, on reste prudent à cause d'éventuelles hausses de tarif.

Les impôts : les loyers sont imposables, mais on peut déduire les fluides ainsi que la taxe foncière sur le presbytère.

La cible a été acceptée par le CP pour 70 400 €.

Le réviseur des comptes demande de faire des notes de frais pour les dépenses des paroissiens. Un formulaire sera mis à disposition.

Approbation du budget 2025 : à l'unanimité moins une abstention.

Remerciements chaleureux à Philippe Westercamp pour ses 14 ans de trésorier.

II - Information et discussion sur la communication dans la paroisse :

Le site est à nouveau opérationnel.

Le texte de la prédication est mis en ligne.

A partir d'avril, il y aura une prédication de 3 mn : on n'enregistrera pas le culte entier car cela diminue la participation et on veut donner la priorité à la convivialité et au présentiel.

Autres idées de communication : affiches ? vers qui ? pour quoi ?

Agenda hebdomadaire : envoyé par mail

Agapé trimestriel :

Informations sur 4 pages (janvier, mars, juin), 8 pages en septembre

Avec : Présentation de tous les groupes

Rencontre avec un paroissien

Texte théologique

Agenda sur 3 mois

On verra ce qu'il faudra améliorer à l'usage.

Noter les activités programmées de l'Entraide.

Proposition de Valérie Thorin (de la radio Fréquence Protestante) qui est venue pour une Rencontre du Vendredi :

Enregistrement de la conférence qui va être disponible sur « Fréquence Protestante internet ».

Pour cela il faudrait acheter un enregistreur.

On a investi dans un écran fixe, très utile pour les projections.

Merci à Thierry de Turckheim et Yann Denby Wilkes qui l'ont fixé.

III - Conclusion

Clôture de l'assemblée de l'association culturelle à 11h15.